

#26

Octobre 2022

www.marbois.fr

Marbois

Bulletin d'informations municipales

LE CANARD



Conseils Etudes Travaux

Christophe Thous
Maître d'œuvre

06 49 93 12 10 - christophe.thous@orange.fr

04 rue du Rondel - Les Essarts - 27240 MARBOIS



L'agenda Trimestriel

- **Dimanche 9 octobre 2022 - 9h30**
Messe en l'église de Saint Denis
- **Mardi 11 octobre 2022 - 18h30**
Assemblée Générale APE - Salle des fêtes des Essarts
- **Vendredi 21 octobre 2022 - 19h00**
Assemblée Générale du Chesnon - Salle des fêtes du Chesne
- **Samedi 29 octobre 2022 - 15h00**
Folk'nTrad - Salle des fêtes du Chesne
- **Lundi 31 octobre 2022 - 18h00**
Messe de Toussaint en l'église du Chesne
- **Dimanches 6 et 20 novembre 2022 - 12h30**
Banquets des anciens en 2 dates - Salle des fêtes du Chesne
- **Vendredi 11 novembre 2022 - 11h00**
Cérémonie de commémoration armistice 1914 - 1918
- **Samedi 12 novembre 2022 - 16h00 et 17h00**
Remise des récompenses aux diplômés 2022 - Remise de médailles aux élus, anciens élus et personnels de Marbois
- **Dimanche 13 novembre 2022**
Thé dansant Âge Tendre - Salle des fêtes du Chesne
- **Vendredi 18 novembre 2022 - 19h30**
Beaujolais nouveau du Chesnon - Salle des fêtes du Chesne
- **Dimanche 4 décembre 2022**
Marché de Noël du Chesnon - Salle des fêtes du Chesne
- **Dimanche 11 décembre 2022 - 14h30**
Noël de Marbois - Salle des fêtes du Chesne
- **Samedi 14 janvier 2023 - 16h00**
Vœux du Maire 2023 - Salle des fêtes du Chesne



L'état civil

Naissances

- FARISSI LAURENT Eden - 2 juillet
- MOLIÈRE Théa - 3 juillet
- DUVAL Léon - 22 juillet
- BOUASY Kéolana - 23 juillet
- LANCHON Magni - 25 juillet
- DORMEAU Atreüs - 4 août
- COUREUX LEFRANÇOIS Octavia - 12 août
- LECOINTRE Gabriel - 20 août

Décès

- OURY Jean-Pierre - 12 juillet
- KENDURIAN Liliane - 03 août
- POUSSET Maud - 30 août

Mariages

- CAILLEUX Sylvain & FOURNET Anne - 8 juillet
- POTTIER Thomas & MALHERBE Aurore - 15 juillet
- GLEVER Yoann & SÉNOVILLE Charlotte - 23 juillet
- LE GUET Yoann & PIRLET Chantal - 13 août
- TEURQUETY Romain & DANET Elodie - 27 août
- BADEL Dominique & VALLÉE Florence - 17 septembre

Baptême civil

- TRABELSI Lyna - 23 juillet

Permanence mairie de Marbois

Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 15h30 - 18h30

Contactez la mairie

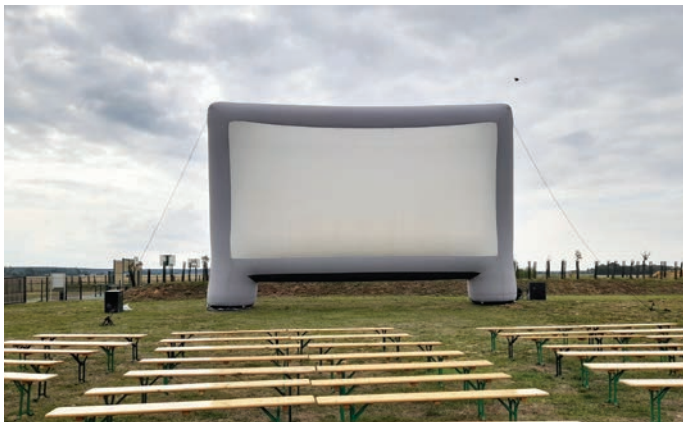
Tél. : 02 32 29 81 85

Tél. : Urgences Uniquement :
06 33 22 57 11

Courriel : mairie-marbois@orange.fr

www.marbois.fr





Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Ces jours ci, l'automne a fait une entrée très remarquée, avec son lot de pluie et de vent. Après plusieurs mois de chaleur et de sécheresse, cela va faire du bien à la nature. Par contre pour nous humains, il est temps de sortir les pulls.

Une nouvelle fois, nous pensons que vous serez satisfait de votre "CANARD". Beaucoup de photos pour illustrer les articles rédigés par vos élus. Je l'ai déjà dit mais le redis, pensez à les garder sous la main pour pouvoir les consulter lorsque vous en avez besoin.

Vous trouverez dans les pages intérieures, une mine d'informations utiles. De nombreux articles, d'informations sur l'actualité de notre commune, l'agenda des manifestations, l'actualité des associations, les travaux en cours, les aides diverses, les subventions...

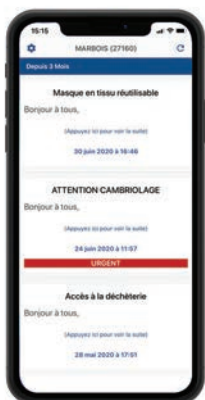
En avant dernière page de cette édition, plusieurs articles sur les incivilités. On ne parle pas de délinquance mais cela envoie une image négative de notre village et nuit à notre sécurité. Nous avons déjà pris des mesures, notamment à l'école mais nous allons devoir en prendre d'autres...

Nous sommes heureux de constater que les MARBOISIENS participent de plus en plus aux manifestations proposées sur notre territoire. 120 aux petites mains symphoniques, 200 pour le premier cinéma plein air...

Pour les jeunes diplômés, pensez à faire votre demande de récompense, pour les tout-petits, inscrivez les à l'arbre de Noël de la commune, pour les plus anciens, participez aux banquets et bien sûr, venez découvrir les manifestations proposées par nos associations.

Je vous souhaite à tous pour ces prochains mois, beaucoup de joie, de bonheur et une excellente fin d'année.

Eric Wohlschlegel

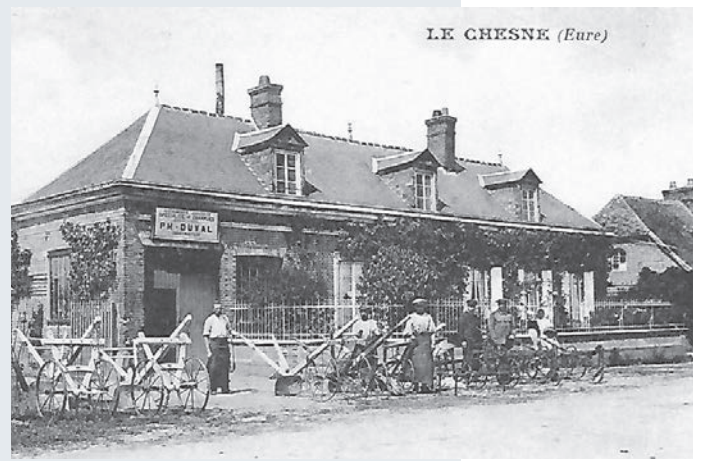


Application ma commune connectée

Une application smartphone, dédiée à Marbois, qui vous permet de suivre les informations importantes publiées par la Commune. Grâce au système de notifications, vous êtes informés en temps réel en cas de danger (prévisions d'intempéries, tentatives de cambriolages...) ou d'informations importantes de toute nature. Disponibles sur le site de Marbois: www.marbois.fr rubrique «pratique».

Scannez le Qr-code





La petite Histoire de Marbois

Ép.7 • Histoire d'un maréchal ferrant du Chesne

Aujourd'hui si la commune de Marbois compte de nombreux artisans : maçon, électricien, menuisier..., elle en comptait encore bien davantage à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle.

C'était aussi le cas pour les commerces, qui, quant à eux, ont complètement disparu à nos jours (bar, restaurant, pompe à essence...).

L'un de ces métiers s'est éteint, du fait notamment de l'évolution de nos modes de vie et les changements intervenus dans les campagnes, à savoir le remplacement des hommes et des chevaux par la mécanisation toute puissante.

Ce métier était celui de maréchal ferrant et la famille qui occupait cette fonction à Marbois et plus précisément au hameau des Mares, ancienne commune du Chesne, était la famille DUVAL.

Avant de poursuivre sur l'histoire de cette famille, intéressons nous à ce qu'était le métier de maréchal ferrant.

Histoire de la maréchalerie

La naissance de la maréchalerie remonte à l'époque où l'homme a entrepris la conquête du cheval.

Le mot "maréchal" provient de l'ancien français "marhsalk" et désignait le domestique chargé de soigner les chevaux. Ce terme a pris ensuite deux sens différents : l'un désignant l'artisan préposé au ferrage des chevaux (maréchal ferrant) et l'autre désignant le responsable des écuries d'une unité militaire (maréchal des logis).

La domestication et l'asservissement du cheval ont perturbé l'équilibre naturel de ses pieds : les sabots sont sollicités différemment et sur des sols

différents, et donc la protection des sabots devient vite une nécessité.

Les premiers fers à chevaux :

Les premiers clous Celtes sont étroits, légers et ondulés. Après la conquête de la Gaule, le premier fer à clous arrive chez les Romains qui l'adaptèrent en taille à leurs chevaux, plus grands et plus lourds. Les fers du moyen âge ont la caractéristique d'avoir un poinçon très primitif constitué par la pince du fer allongé et recourbé. L'ondulation du fer disparaît. Entre le XIVème et XVème siècles, les fers sont lourds, larges, avec 6 à 8 étampures ; ils comportent des rainures et sont avec ou sans crampons.

A partir du XVème siècle, les premiers ouvrages concernant la maréchalerie apparaissent. Du XVIIème au XVIIIème siècle, les ouvrages vont se multiplier attestant de l'évolution de la ferrure et de la pratique de la maréchalerie.

Du XIXème au XXème siècle, les études et améliorations ne cessent de croître. Des fabriques de fers voient le jour. Après 1920, on en compte environ 7 qui produisent chacune plus de 15 000 tonnes de fers par an.

Le rôle du maréchal ferrant a énormément évolué à travers les âges.

Au moyen Age, le cavalier soigne et ferre son cheval et n'a pas recours aux services d'un spécialiste. Ce n'est que lorsque l'usage du fer à clous se répand que naissent les premiers ateliers de maréchaux ferrants.

Au XIIème siècle le maréchal ferrant est en charge de tous les soins des chevaux, dont l'aspect également vétérinaire.

Ces artisans, qui étaient souvent à la base des forgerons, se consacrent au ferrage des chevaux,



mais aussi dans nos campagnes, continuent à forger les outils des paysans et autres artisans, en plus du soin apporté aux chevaux.

En 1463, les maréchaux ferrants disposent de leur propre statut qui évoluera ensuite en lui ouvrant le droit de servir d'intermédiaire dans la vente des chevaux et de les soigner. Il devient alors l'ancêtre du vétérinaire.

En 1762, les métiers de maréchal ferrant et de vétérinaire se différencient, la première école de vétérinaire de Lyon est créée, puis celle d'Alfort en 1765.

Le maréchal ferrant perd son statut de soigneur.

Plus tard, la guerre de 1914-1918 utilisera encore la maréchalerie militaire.

L'évolution industrielle, avec l'arrivée du chemin de fer et le triomphe de l'automobile et du tracteur, signera la fin d'une apogée de la profession. Les équidés sont remplacés par la locomotive sur les voies ferrées, la voiture sur les routes, le tracteur dans les champs, qui tous remplacent la traction animale.

Une reconversion du métier s'impose et certains deviennent forgerons ou mécaniciens, mais la technicité augmentant, la plupart des maréchalleries seront condamnées à la fermeture.

La suite au prochain numéro...



Carte Nationale d'Identité Passeport - Mode d'emploi !

La demande de CNI ou de passeport ou le renouvellement repose sur le document CERFA n°12100*02 (ou le 12101*02 pour les mineurs). Vous pouvez effectuer votre démarche de deux façons, soit à l'aide du formulaire papier, soit de manière dématérialisée, en allant sur le site : <https://ants.gouv.fr>

Pour constituer votre dossier de renouvellement, vous devez joindre au CERFA, une photo d'identité de moins de 6 mois, un justificatif de domicile récent, et votre CNI. Si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, vous devez joindre une copie de votre acte de naissance de moins de 3 mois.

Pour les mineurs, les mêmes documents sont demandés. La pièce d'identité du parent qui dépose la demande est obligatoire pour compléter le dossier.

Pour une première demande ou en cas de perte/vol, un timbre fiscal sera demandé. Pour les pertes/vol, la déclaration doit être jointe au dossier.

La mairie de Marbois ne délivre pas les cartes d'identité car elle n'est pas équipée d'une station biométrique. Nous ne pouvons que vous donner les CERFA et vous aider pour la constitution de votre dossier.

Pour déposer vos dossiers complétés, vous devez vous rapprocher des Maisons France Service de Breteuil, Damville ou Conches qui sont équipées de ces stations.





L'actu des asso'

L'AG des Agés !

Elle s'est tenue le 19 septembre et a rassemblé près d'une quarantaine de personnes en présence de Monsieur le Maire.

Après avoir rappelé les différents points forts de l'année écoulée, le président Feneulle a évoqué les projets à venir :

En premier lieu un thé dansant prévu le dimanche 13 novembre à la salle des fêtes du Chesne .

Ensuite, et comme chaque année, on jouera en faveur du téléthon le 26 novembre à la salle des fêtes des Essarts.

Au printemps prochain, une sortie à Biotropica est prévue avec repas sur place et navigation sur la Seine .

Mais aussi, tout au long de l'année, chaque lundi, on continuera de jouer, marcher, pétanquer.... et vous êtes les bienvenus !!

Jeanne Jacques, notre trésorière a présenté le bilan financier d'où il ressort un excédent de 2700 euros (avant subvention municipale).

Avant de passer au pique-nique traditionnel et COPIEUX, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

Avant de nous quitter, Monsieur le Maire nous a annoncé le début des travaux dans nos futurs locaux à Saint Denis et si tout va bien , c'est là que se tiendra notre prochaine Assemblée Générale .

L'AG du Chesnon

Le vendredi 21 octobre prochain, ce sera le tour du Chesnon à 19h00 en la salle des fêtes du Chesne.

Venez retrouver l'équipe du Chesnon et participer à la vie de l'association et de la commune. L'association demeure un pilier important de l'animation de Marbois et a besoin de vous.

Rendez-vous 21 octobre...



Folk'n Trad fait sa rentrée...

Retrouvez les ateliers FOLK de l'association FOLK'N TRAD pour apprendre ou pratiquer des danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs.

La piste est située en la salle des fêtes des Essarts, rue de l'Arbre de la Liberté à Marbois. Les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois de 20h30 à 22h30.

Vous souhaitez découvrir l'association, venez nous rejoindre le samedi 29 octobre 2022 à la salle des fêtes du Chesne (Marbois) à partir de 15h00 pour une animation gratuite ouverte à tous.

La buvette est assurée sur place et un repas en commun est organisé à partir de 19h00.

Venez avec votre pique-nique.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 78 30 50 41 ou daniel.jacques27@gmail.com

Et la gym de jo...

Les cours de gym ont repris à la salle de fêtes du Chesne le mercredi soir de 18h30 à 20h30.

Encore quelques places disponibles pour rejoindre la conviviale équipe et venir bouger en musique et dans la bonne humeur.

Réservation auprès de Joelle au 06 73 18 35 48.





Concours de petanque du Chesnon

Dimanche 11 septembre 2022 l'association le Chesnon a organisé son concours de pétanque annuel sur la commune de MARBOIS, avec une météo fraîche mais clémente.

Ce concours se déroulait en doublettes formées avec 14 équipes au rendez-vous le matin et 16 équipes supplémentaires l'après-midi et tout ceci dans la bonne humeur.

Le concours du matin a été remporté par Christian et Alain et celui de l'après-midi par Isa et Véro, équipe féminine. La pause du midi a vu la buvette prise d'assaut par des joueurs, mais aussi par le public, attirés par l'odeur des frites et grillades.

Rendez-vous l'année prochaine.

Rentrée scolaire chez Gaston

Voilà une rentrée scolaire passée dans de très bonnes conditions. Notre école Gaston Bachelard est complète avec un effectif de 154 élèves, ce qui nous réjouit pour la pérennité de nos classes.

Quelques difficultés ont été rencontrées avec les transports scolaires suite au manque de chauffeurs mais ces réglages nécessaires sont maintenant derrière nous.

Parents dont les petits arrivent dans l'établissement et parents généreux qui consentiraient à donner un peu de temps à cette école, contactez l'Association des Parents d'Élèves (APE), elle a besoin de vous pour exister. Contactez le 06 17 71 62 45. Merci.



Nouvelle gestion de nos cimetières

Depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des pesticides de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Cette loi a été votée afin de protéger la santé publique, mais aussi la biodiversité, et la ressource en eau. Cette loi s'est étendue aux particuliers en 2019 et depuis le 1^{er} juillet, aux cimetières.

Comme le désherbage de ces espaces se réalise désormais soit manuellement, au rototill ou encore à la binette, les résultats sont « moins parfaits » qu'avec du glyphosate, la fameuse substance active que l'on retrouve notamment dans le Roundup. Des plantes font leur apparition, alors que nous étions habitués à leur absence. Le retour de la flore est le signe d'un environnement certes moins maîtrisé, mais bien plus sain, plus propre, contrairement à ce que l'on pourrait penser !

Une réflexion est actuellement en cours, quant au réaménagement des cimetières (végétalisation), compatible avec leur entretien sans pesticide, à l'image de qui a été réalisé à Sainte-Marie-d'Attez. Rappelons que si le code général des collectivités territoriales prévoit que l'entretien des cimetières incombe aux communes, l'entretien des tombes, lui, revient aux familles.

Merci donc de comprendre et d'accepter l'évolution de l'aspect des cimetières.





La vie à Marbois

Un grand merci...

Au mois de juillet 2022, monsieur le maire a eu le plaisir de recevoir deux chèques de dons pour la commune. Un pour l'école et l'autre pour les personnes âgées. Merci à Monsieur et Madame Cailleux pour ces dons.

Le passage des courageux

Nous avons été étonnés de voir en plein mois d'août, deux cyclistes très chargés s'arrêter à notre distributeur de pain.

Il s'agissait en fait de la maman Laurence et du fiston Théo qui, venant de Ezy-sur-Eure, se rendaient à Cabourg.

Quelques jours plus tard, ils sont repassés à ce même distributeur après un périple de plus de 300 km et moult soucis.

Six crevaisons, trois grosses pannes, des rayons de roues cassés pour finalement l'achat d'un vélo d'occasion en urgence pour pouvoir finir leur périple.

Ils nous ont dit avoir rencontré au cours de ce voyage beaucoup de gens sympathiques et avoir fait de très belles rencontres.

Nous leur avons offert des boissons rafraichissantes, évoqué leur parcours avant qu'ils ne reprennent le chemin de leur foyer.

Encore bravo à eux.



Les petites mains symphoniques... ... un festival de jazz à Marbois...

Le 25 août nous avons accueilli, pour la troisième fois, les petites mains symphoniques en notre église Saint Jacques des Essarts.

Environ cent vingt personnes ont assisté à cette représentation pour écouter la trentaine de musiciens jouer et regarder la chorégraphie de jeunes enfants.

Une fois de plus, ils se sont produits dans différents territoires de notre communauté de commune (halles, parcs, églises et châteaux) et même au-delà. Ils ont de 6 à 17 ans et vivent tous au son de la musique, il y avait beaucoup de cuivre au sein de l'orchestre cette année et nous avons pu apprécier de nombreux airs de jazz connus.

La municipalité accueille les jeunes et les accompagnants ensuite à la salle des fêtes pour leur offrir un repas convivial.

Nous vous disons à l'année prochaine, toujours plus nombreux.

14 juillet aux monuments aux morts

Une fois n'est pas coutume, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé, administrés, élus et anciens combattants pour rendre hommage à nos morts. Merci à Bernard Boucher et Jean Claude Dutilleul pour leur présence indispensable lors de nos commémorations.





Marbois a fait son cinéma !

Ça s'est passé le samedi 3 septembre à Marbois et ce fut un franc succès !

« Imaginez-vous assis ou allongé sur la pelouse, en train de manger du pop-corn devant un bon film au cinéma ? Impossible. C'est pourtant ce qu'ont vécu les habitants et visiteurs lors de la séance inédite à Marbois, commune nouvelle. » *"Le Réveil normand"*

Une première qui a séduit 200 personnes venues assister à la projection du film Disney « Le Roi Lion ».

Transats, chaises de camping ou plaids sous le bras, les spectateurs se sont rendus sur le carré de pelouse situé entre l'école Gaston Bachelard et le City Stade pour une soirée conviviale sous une météo clémente. Une façon d'établir en douceur la transition entre les vacances et la rentrée.

Un clip vidéo d'images aériennes de Marbois, réalisé, par notre conseiller Antoine David, a été diffusé en première partie avant la projection du célèbre Disney sur un écran de 13 m de base et 10 m de haut avec une qualité d'image digne des plus grandes salles.

Tradition oblige, les boissons et le pop-corn étaient vendus par l'association du Chesnon.

Une première qui en amènera d'autres... Rendez-vous est déjà pris et un barbecue marboisien sera organisé pour cette soirée.

City Stade : inauguration humide mais inauguration quand même !

C'est le samedi 24 septembre dernier qu'a été organisée l'inauguration de notre city stade marboisien en présence de monsieur le Sous Préfet de Bernay, Emmanuel Pasco-Viel, madame la Sénatrice, Nicole Duranton, monsieur et madame les Conseillers Départementaux, Colette Bonnard et Gérard Chéron, le président de l'association des maires du département, Jean-Paul Legendre, notre conseil municipal et ceux d'entre-vous qui ont souhaité participer à cet événement important pour la commune.

Une cérémonie qui a eu lieu en intérieur car très arrosée après 4 mois de sécheresse dans notre département. Après les discours, un kit complet de ballons et équipements de sport a été offert aux enseignants de l'école Gaston Bachelard pour leurs futures activités sur le city stade.

Les participants ont ensuite pu déguster les amuse-bouches salés et sucrés réalisés par notre cuisinier, Arnaud Duval et son équipe. Merci à eux pour leur travail, une fois de plus, de qualité.

Le city stade, ouvert depuis février, connaît un succès important depuis ; c'est pourquoi quelques travaux seront encore réalisés sur ce site pour créer un terrain de pétanque.





Des travaux à la pelle...



Les améliorations en cours sur la commune en 2022

Ce n'est pas le printemps et pourtant les travaux fleurissent partout à MARBOIS.

- Début juillet la pose des panneaux photovoltaïques a débuté sur les toit de l'acole Gaston Bachelard pour une mise en service à la fin septembre.
 - La rénovation de la toiture et l'isolation de la crèche ont démarré au mois d'août pour une réception, début octobre. En septembre, c'est aussi la couverture de la mairie qui a fait peau neuve. Dans le même temps, l'isolation du garage est maintenant effective. La plomberie et l'électricité sont rafraichies, l'isolation de l'ancien grenier de la mairie suit et a été achevée début octobre.
 - Juste avant le début de ces travaux, notre agent communal a réalisé l'isolation et la pose d'un nouveau plancher aidé par un étudiant recruté par la commune pour les vacances.
 - Suite à plusieurs demandes, un abri bus a également été posé au mois d'août par notre agent communal, le l'employé d'été et un élu.
 - Le 16 septembre, les travaux à l'ancienne cantine de Saint Denis ont débuté. Ils devraient être achevés à la fin de l'année. Enfin les travaux de curage des mares ont débuté.
- Tous ces travaux sont réalisés par nos artisans locaux.



STOP INCIVILITÉS

J'AIME MARBOIS ! JE LA RESPECTE !

Répondre aux incivilités !

Élagage, abattage, recépage...

Face aux incivilités et au non respect de la loi, Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté communal relatif à l'élagage, l'abattage et le recépage des plantations le long des voies communales et des chemins ruraux.

Cet arrêté est consultable à l'affichage de la Mairie ainsi que sur le site www.marbois.fr

En résumé :

Les arbres, les branches, les racines et les haies doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies ainsi qu'en hauteur afin de ne pas toucher les réseaux aériens.

Ces opérations ont lieu chaque année.

Les carrefours et les panneaux de signalisations doivent obligatoirement être dégagés.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains :

- 1 - Un premier courrier sera envoyé.
- 2 - Un procès verbal sera dressé.
- 3 - Un arrêté individuel de mise en demeure d'effectuer les travaux sera envoyé par recommandé.
- 4 - Enfin en cas de non-respect et un dernier avertissement par courrier recommandé, non suivi d'effet dans un délai d'un mois, les travaux seront exécutés d'office par une entreprise aux frais des propriétaires riverains.
- 5 - Conformément au code de la voirie, les propriétaires négligeant s'exposent à une amende de 1500 euros et 3000 euros en cas de récidive.
- 6 - Les produits de ces travaux ne doivent pas séjourner sur le domaine public. Ils doivent être enlevés au fur et à mesure.

"Je compte sur le civisme de tous afin de respecter la loi, les bonnes pratiques de vie à la campagne, la sécurité de tous et les bonnes relations. Il me serait très désagréable d'avoir à appliquer ces sanctions mais je n'hésiterai pas".



Dépôts sauvage de déchets...

Une nouvelle fois, nous devons faire un rappel au civisme et rappeler les horaires des travaux, que ce soit tontes, travaux de jardinage ou bricolage :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Devant la recrudescence des incivilités, (voir encore le bac à verre en photo), le conseil municipal étudie la possibilité de poser des caméras de surveillance.

Nous avons déjà surpris deux personnes contrevenantes pour ces déchets. Pour l'instant la seule peine infligée est un courrier leur demandant de revenir chercher leurs dépôts mais nous rédigerons, à l'avenir des procès-verbaux avec amende d'un montant de 450 €.

Parking aux abords de l'école

Tout est réalisé au sein et aux abords de l'école Gaston Bachelard pour que chacun puisse évoluer en toute sécurité. Alors,s'il vous plait...., respectez la signalisation, les interdictions de stationner, la circulation des bus, les personnels et élus qui veillent toute l'année à votre sécurité... Bref pensez aussi à la sécurité des autres parents et enfants fréquentant notre établissement.

Six d'entre vous ont déjà été verbalisés, la gendarmerie va continuer ses passages.

Sanction : amende forfaitaire de 135 € (575 € si le délai de paiement est dépassé) et retrait de 3 points sur le permis de conduire. Vous risquez aussi la suspension du permis de conduire. Votre véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière si vous êtes absent ou si vous refusez de bouger votre véhicule.

En pratique !

Réunion publique "Participation Citoyenne"

Participation citoyenne, cette organisation de surveillance en relation avec les services de la gendarmerie de la communauté de brigades de Verneuil d'Avre et d'Iton, vous propose une réunion publique le **jeudi 13 octobre 2022 à 18h00 en la salle des fêtes de le Chesne.**

Ceci était une demande de beaucoup d'entres vous.

Ce sera donc ainsi l'occasion de mettre à jour les données, notamment les référents et de pouvoir débattre avec l'Adjudant Mitrato ou le Lieutenant Mannachez sur le "mode d'emploi" de ce dispositif. Nous vous espérons nombreux afin de pouvoir gérer au mieux ce dispositif.

A Marbois, on aime le Sport !

Pour répondre à de nombreuses demandes, le conseil municipal a décidé de faire évoluer la subvention pour les activités sportives des jeunes de la commune.

En quelques mots, les enfants de la commune peuvent bénéficier d'une aide de 20 € par enfant et par an à partir de 3 ans et jusqu'à 18 ans pour la pratique sportive. Evidemment la demande d'aide doit être faite auprès de la mairie sur justificatif.

On aime aussi le TranSport !

En ces temps difficiles économiquement, le conseil a également voté pour une évolution de la participation financière pour les transports scolaires. Ainsi, 20 € sont proposés pour tous les collégiens et lycéens sur demande et présentation des justificatifs de paiement. Demande à effectuer auprès de la mairie dans les 6 mois suivant la date d'inscription aux transports scolaires et accompagnée d'un certificat de scolarité pour les plus de 16 ans.

Bourses pour collégiens

L'association La Ruche, Le Silo et les Espaces Frances Services de l'Interco Normandie Sud Eure vous proposent un temps d'accompagnement pour faire avec vous la demande d'attribution d'une bourse de collègue. Plusieurs postes informatiques seront à votre disposition et des agents seront présents pour vous guider. N'oubliez pas de vous munir de votre dernier avis d'imposition
Dernier délai 22 octobre 2022.

Espace France Services de Breteuil,
Rue d'Huckelhoven
Tél. : 02 32 29 76 50
Le matin: de 9h00 à 12h30.
Après-midi : 13h30 à 17h00
(Mardi 18h00 - Vendredi 16h00)

Coups de pouce pour vos droits...

Pour la seconde année, en collaboration avec l'ensemble des partenaires du réseau des acteurs de l'accès aux droits, l'INSE organise le « **Forum coup de pouce pour vos droits** » le jeudi 27 octobre de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 au gymnase J.Bayet (à côté du lycée) à Verneuil. Entrée gratuite.
Famille, Emploi, Formation, Mobilité, Santé, Logement, Retraite. Espace d'information et de conseil, permanences juridiques, aide aux démarches en ligne, espace jeux pour enfants.



BC27
DESINSECTISATION
DERATISATION
*Ne prenez aucun risque,
un seul numéro*
Agréé CERT BIOCIDE
Traitements saisonniers
06 86 59 63 06